

Désignation de la formation / Durée / Dates / lieux

- **Bilan de compétences**
- **A définir en fonction des besoins de l'entreprise**
Durée 24h (16h de face à face et 8h d'exploration seul ou accompagné)

Formation financée par :

Merci de prendre contact avec l'organisme de formation.

Objectifs de la formation

- Faire un point sur ses expériences professionnelles et personnelles
- Evoluer dans son poste ou dans son entreprise
- Repérer et évaluer ses acquis, ses potentiels inexploités
- Changer de métier ou d'environnement professionnel
- Organiser ses priorités professionnelles
- Préparer une formation
- Explorer des pistes de reclassement professionnel

Pré-requis nécessaires pour participer à la formation

- Etre dans une démarche de bilan

Public concerné par la formation

- Tout public

Modalités d'accès ou d'inscription à la formation (si applicable)

- A l'initiative du salarié, merci de contacter l'organisme (cf. plaquette site internet)

Programme détaillé de la formation

- **Une phase préliminaire**
Clarifier la demande
Informé en détails sur le dispositif
Confirmer votre engagement
- **Une phase d'investigation**
Faire le point sur les motivations, intérêts, valeurs et aptitudes ainsi que vos acquis (savoir, savoir-faire et savoir-être). Cette étape s'appuie sur la passation de tests psychométriques standardisés restitués au cours des entretiens ainsi que sur des exercices d'exploration
Un travail d'exploration est mené en parallèle afin de définir les différentes perspectives d'évolution professionnelle et d'élaborer des projets conformes à vos aspirations, réalistes et réalisables.
- **Une phase de conclusion**
Définir le ou les projets retenus
Déterminer les conditions effectives de réalisation (plan d'action, axes de progrès...)
Prendre connaissance de la synthèse écrite. En effet, vous disposerez des conclusions détaillées des investigations. Cette synthèse précise en outre les circonstances du bilan, les compétences du bénéficiaire de ce document. Il ne peut être transmis à un tiers sans son accord formel
Un entretien de suivi est proposé au bénéficiaire 6 mois après la fin du bilan de compétences

délai d'accès (durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation)

- 10 jours après la demande

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle pour entretien individuel,
- Ordinateur et plateforme pédagogique pour la phase d'exploration
- Tests psychométriques

Moyens d'encadrement

- Une formatrice psychologue du travail

Modalités de suivi (si applicable) et d'évaluation [d'atteinte des objectifs] de la formation

Transmission d'une synthèse écrite

Contact

Pour tout renseignement tarifaire et/ou pour une demande d'inscription vous pouvez contacter le secrétariat au 02/56/63/30/81 ou par mail à contact@e3s.bzh
Réfèrent handicap : refhandicap@e3s.bzh

Accessibilité

(condition d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap)

- Bâtiment accessible aux PMR
- Places de stationnement réservées
- Modalités d'accueil et d'accompagnement adaptées sur demande expresse des candidats en fonction de leur besoin